



Bapst Christophe	Fribourg
Chevalley François	Vaud
Chiappa Christian	Tessin
Constantin Jérôme	Vaud
Croci Cesare	Tessin
Farine Martial	Neuchâtel
Foletti Fabio	Tessin
Grenard Jérôme	Genève
Llinares Luis	Genève
Pürro Marcel	Vaud
Urdieux Patrice	Valais
Vonlanthen Vincent	Neuchâtel

Ont prouvé qu'ils satisfont aux exigences requises pour l'obtention du brevet fédéral d'exploitant de station d'épuration, en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement du 18 octobre 2002 approuvé par le Département fédéral de l'économie.

Payerne, le 1^{er} mai 2009

Groupe Romand FES



Philippe Vioget
Le président



Christian Zumkeller
Le vice-président